

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Fondo BNP Paribas Innovative Technology Leaders (FR0012382752)

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France, une société de gestion appartenant au groupe BNP Paribas.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : Le FCP est investi en «actifs actions» et en «actifs de taux» (y compris à caractère spéculatif). Les «actifs actions» visent à bénéficier partiellement sur un horizon de 3 ans, à compter du 9 juin 2015, de la hausse d'un panier de 20 actions internationales sélectionnées pour profiter de leur potentielle technologie de rupture, après prise en compte de critères de liquidité et de valorisation sur la base du ratio «cours sur bénéfices» (Le Panier).

Les actifs de taux visent à obtenir le 18 juin 2018 (la Date d'Echéance) une valeur liquidative au moins égale à 80% de la Valeur Liquidative de Référence (VLR). La performance du FCP dépendra des performances respectives des «actifs actions» et «actifs de taux» dont la répartition au sein du FCP est fonction de la marge disponible une fois pris en compte l'objectif d'obtenir une valeur liquidative au moins égale à 80% de la VLR à la Date d'Echéance. Le porteur est exposé à un risque de perte en capital pouvant être supérieur à 20% dans le cas où l'objectif d'investissement en «actifs actions» et/ou «actifs de taux» ne seraient pas atteint, et notamment et dans le cas où divers événements de crédit affecteraient l'émetteur d'un ou plusieurs «actifs de taux».

Caractéristiques essentielles du FCP :

Une technologie de rupture peut être décrite comme une innovation technologique portant sur un produit ou un service finissant par remplacer une technologie dominante sur un marché donné.

La VLR est définie comme la plus haute valeur liquidative constatée pour les souscriptions transmises à compter du lendemain de la création du FCP, durant la période de commercialisation, hors fiscalité et prélèvements sociaux et déduction faite de la commission de souscription. La commercialisation s'achèvera le 5 juin 2015 à 13 heures.

De sa création au dernier jour de la période de commercialisation, le FCP est investi en instruments du marché monétaire et OPC monétaires.

Les actifs de taux sont constitués d'expositions à des titres émis ou garantis par les sociétés du groupe BNP Paribas et le Trésor Italien, d'OPC, de produits de taux, de produits dérivés de taux, de titres de créance français et/ou étrangers émis ou garantis par un Etat de l'OCDE et/ou émis par un émetteur supranational et/ou privé. Le gestionnaire dispose de moyens internes d'évaluation des risques de crédit.

Les actifs actions sont composés d'options permettant une indexation à la performance du Panier qui peut être réalisée par des contrats sur instruments financiers à terme, des «swaps» ou des «futures». Le niveau de levier du FCP prévu, donné à titre indicatif est de 100%.

L'exposition aux actifs actions peut devenir nulle et le rester, le FCP aura alors un profil obligataire et le porteur ne profitera pas d'un éventuel rebond des marchés actions.

Les porteurs peuvent demander le rachat de leurs parts du lundi au vendredi jusqu'à 13 heures (heure de Paris). Les demandes de rachat centralisées un jour donné à 13 heures (heure de Paris) sont exécutées sur la base de la valeur liquidative datée du lendemain.

Autres informations : Affectation des sommes distribuables (résultats nets et plus-values nettes réalisées): capitalisation.

Le FCP peut ne pas convenir aux porteurs rachetant leurs parts avant la Date d'Echéance, soit le 18 juin 2018.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible

Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible

Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

- Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP;
- La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps ;
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- La gestion structurée et l'horizon d'investissement justifient la catégorie de risque. Un rachat avant la date d'échéance peut être associé à un niveau de risque plus élevé.

Risque(s) important(s) non pris en compte dans l'indicateur dont la réalisation peut entraîner une baisse de la valeur liquidative :

- **Risque de crédit:** risque de dégradation de la signature d'un émetteur ou sa défaillance pouvant entraîner une baisse de la valeur des instruments financiers qui lui sont associés.
- **Risque lié aux instruments dérivés:** l'utilisation de produits dérivés peut amplifier les variations de la valeur des investissements et donc accroître la volatilité des rendements.



Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2% pendant la période de commercialisation
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.	
Frais prélevés par le FCP sur une année	
Frais courants	1,58% ^(*)
Frais prélevés par le FCP dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

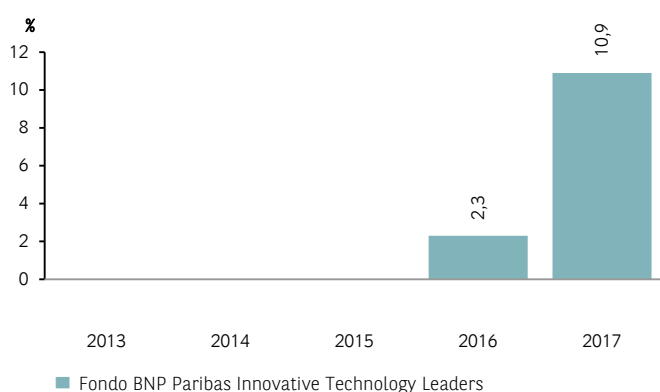
Les frais d'entrée et de sortie sont des maxima. Dans certains cas, ces frais sont moindres. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

(*) L'évaluation des frais courants se fonde sur les frais courants de l'exercice précédent clos en décembre 2017. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas :

- les commissions de performance ;
- les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique "Frais et commissions" du prospectus du FCP, disponible à cette adresse : www.bnpparibas-am.com.

Performances passées



- Les performances passées ne sont pas un indicateur des performances futures ;
- Les performances sont calculées nettes de frais de gestion ;
- Le FCP a été créé le 29 janvier 2015 ;
- Les performances passées ont été évaluées en Euro.

Informations pratiques

- Dépositaire : BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES
- La valeur liquidative du FCP est disponible à cette adresse: www.bnpparibas-am.com.
- Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de ce FCP peuvent être soumis à imposition. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès d'un conseiller fiscal.
- Le prospectus et les derniers documents annuels et périodiques du FCP, rédigés en français, sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de: BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France - Service Client - TSA 47000 - 75318 Paris cedex 09 France.
- Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet <http://www.bnpparibas-am.com/fr/politique-de-remuneration> ou sur simple demande écrite auprès de la société de gestion.
- La responsabilité de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.

Ce FCP est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 9 février 2018.

